Section de Paris 09

Octobre 2007

Le futur, c'est tout de suite !

Sur la réunion de la semaine dernière où la Direction locale rencontrait les syndicats CGT, CFDT et SUD et fixait un nouveau calendrier, il faut retenir 2 dates :

- A partir de cette semaine et jusqu'au 15 février : accompagnements
- 15 avril : mise en place de la réorganisation

Les accompagnements devraient être effectués par les chefs d'équipe aidés des facteurs de secteur, le mercredi, jeudi et vendredi. D'autres éléments extérieurs au nombre d'objets seront pris en compte : poids (sans oublier la sacoche des recommandés), volume (format) emporté, dépôts-relais, réex, rebuts, samedi, etc.

Attention : tout sera pris en compte **sauf évidemment le travail que vous aurez réalisé avant la prise de service à 6h30.** A bon entendeur….

■ Entre le 15/02 et le 15/04

C'est la présentation du découpage puis des scénarii. **Nous avons demandé que le découpage soit construit avec l'avis des facteurs qui ont la connaissance réelle du terrain**. Nous avons aussi obtenu que **plusieurs scenarii soient présentés pour que vous ayez le choix du régime de travail. Enfin nous demandons qu'au moins 2 projets de scénario intègrent en partie ou totalement le samedi/2**.

■ Les promotions

Nous avons demandé que les promo du I.2 vers le I.3 prévues pour 2007 soient honorées car elles ne nécessitent pas de création de poste et s'intègrent dans l'organisation future. Pour l'instant pas de réponse de la direction.

www.cfdtsf3c.org

Et les agents à aptitude réduite ?

Nous avons demandé que ces agents aient accès à la promo, comme les autres, ce qui suppose la création de tournées aménagées. **La direction a intégré aujourd'hui cette donnée ce qu'elle n'avait pas fait précédemment.**

■ Le tri

La date butoir du transfert du tri pour Gonesse est pour début 2009. Dans cette perspective un peu sombre, il y a quand même une bonne nouvelle : le tri bénéficie de la labellisation CQC.

Ça veut dire quoi ?

Ça veut dire que les agents du tri sont prioritaires, qu'ils bénéficient de mesures indemnitaires pour retrouver un poste ou des mesures d'âge pour partir à la retraite. **Aussi nous avons obtenu de la direction que dès aujourd'hui les agents du tri qui achèteront à la vente d'octobre un quartier puissent bénéficier des mesures indemnitaires par anticipation.**

Nous avons également demandé que les agents de la distri puissent bénéficier à titre individuel et sous certaines conditions de la labellisation CQC.

■ En conclusion

Grâce à votre action déterminante du 3 octobre, vous avez fait penché la balance du bon coté (le votre) et mis la Direction en situation d'écoute. Notre rôle d'organisation syndicale est maintenant de veiller à ce que la Direction ne nous enfume pas en nous présentant le même plat réchauffé dans quelques mois.

Comme précédemment, la CFDT a fait état lors de cette rencontre de revendications fortes. Trois exemples de l'application de « Facteur d'avenir » existent déjà sur Paris : Paris 07, 16 et 17 où la CFDT a obtenu des plus bien réels pour les agents.

C'est pourquoi nous revendiquons de négocier tous les aspects liés à la réorganisation, aux régimes de travail, à la structure des équipes et des emplois, aux nombres et modalités de promotions. Ce dossier est majeur, et doit profiter aux agents de Paris 09 en améliorant leurs conditions de travail ! En tout cas, la CFDT fera tout pour obtenir des résultats concrets à la hauteur des attentes !

Le 23 octobre, soutenez-nous :

votez CFDT !